

Commune de LA TOURETTE

Département de LA LOIRE
Arrondissement de Montbrison

Téléphone : 04.77.50.08.43
e-mail : secretariat.mairie@latourette42.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 septembre 2024

Date de la Convocation : 19 septembre 2024

Délibération : DE 019_2024

Objet : PETITESALLE: Tarif des locations à compter du 1er janvier 2025

nombre de membres en exercice : 15
nombre de membres présents : 14
nombre de membres votants : 15
abstention : 0

VOTE : POUR :15 CONTRE : 0 ABSENTION : 0

Le vingt-six septembre deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal de la commune de LA TOURETTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Serge GRANJON

PRESENTS: Serge GRANJON, Claude GRAC, Belkacem ABDALLAH, Jacques DURIEUX, Yvonne BAREL, Jean-Yves FAURE, Brigitte REGIOR, Philippe GRANDCHAMP, Robert DUPIN, Marie Odile LAGER, Estelle PATOULLARD, Jocelyne PERONON, Corinne POIRIEUX, Eddy THOMAS

ABSENTS EXCUSES:

ABSENTS REPRESENTES : Christian BAREL représenté par Yvonne BAREL

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie Odile LAGER

Le Maire expose au conseil municipal que la PETITE SALLE étant louée à l'avance, il y a lieu de fixer les tarifs pour les mettre en application à compter du **1^{er} janvier 2025** :

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal décide de fixer les tarifs de locations de la PETITE SALLE comme suit :

LOCATION OUVERTE

- RESIDANTS SUR LA COMMUNE

- RESIDANTS DES COMMUNES SUIVANTES : Saint-Bonnet-le-Château, Luriecq, Saint-Jean-Soleymieux, Soleymieux, Chenereilles, Marols, la Chapelle-en-Lafaye, Montarcher, Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte, Merle-Leignec, Apinac, Usson-en-Forez, Estivareilles, Aboën, Rozier-Côtes d'Aurec, Saint-Nizier-de-Fornas, Saint-Maurice-en-Gourgois, Périgneux

Date de transmission de l'acte: 27/09/2024

Date de reception de l'AR: 27/09/2024

042-214203127-DE_019_2024-DE

A G E D I

86

- ASSOCIATION – ORGANISME – ENTREPRISES extérieures ou de la commune

<i>Réunion ou festivité ayant lieu la journée</i>	<i>Location courante pour un week-end</i>
Remise des clés : <i>En début de matinée et restitution le soir</i>	
PETITE SALLE 50 € Caution 100 €	PETITE SALLE 100 € Caution 300 €

Nettoyage : une somme de 100 € est gardée sur la caution si le nettoyage n'est pas fait correctement

Particularité : si la location de la petite salle est concomitante à la location de la grande salle (ERA) pour un même évènement, le tarif sera seulement de 50 € (pour le week-end)

Copie certifiée conforme.

A LA TOURETTE, le 26 septembre 2024

La Secrétaire
Marie Odile LAGER

Le Maire
Serge GRANJON



Date de transmission de l'acte: 27/09/2024

Date de réception de l'AR: 27/09/2024

042-214203127-DE_019_2024-DE

A G E D I